

ÉTUDE HISTORIQUE

Le Prix de Rome de musique

*Le concours de composition de l'Académie des beaux-arts,
de l'Empire à la suppression de 1968*

1803 – 1968

Table des matières

1	Présentation générale	1
2	L'institution du concours de musique (1803)	1
3	Le déroulement du concours	2
3.1	Les deux épreuves	2
3.2	« En loge » : la séquestration	2
3.3	Le jugement	2
3.4	La récompense : la villa Médicis	2
4	Les lauréats	3
5	Scandales et controverses	3
5.1	Berlioz et les quatre tentatives	3
5.2	L'affaire Ravel (1905)	3
5.3	Les sœurs Boulanger et la place des femmes	4
6	La suppression du concours (1968)	4

1 Présentation générale

Le Prix de Rome de musique fut, de 1803 à 1968, le concours de composition le plus prestigieux de France et le couronnement suprême auquel pût aspirer un jeune compositeur. Décerné chaque année par l'Académie des beaux-arts, il récompensait le lauréat non par une somme d'argent au sens ordinaire, mais par quelque chose de plus rare : un séjour entièrement financé de plusieurs années à l'Académie de France à Rome, à la villa Médicis, où le pensionnaire vivait, étudiait et composait aux frais de l'État. Remporter le Premier Grand Prix, c'était être consacré : le titre ouvrait les portes des carrières officielles — l'opéra, l'édition, l'enseignement au Conservatoire, l'élection à l'Institut.

La branche musicale fut la cadette du concours. Le Prix de Rome avait été institué dès 1663, sous Louis XIV, pour la peinture et la sculpture, puis élargi à l'architecture en 1720 ; la composition musicale ne fut ajoutée qu'en 1803, sous le Consulat. Mais c'est sans doute le concours de musique qui a laissé la trace la plus vive dans la mémoire collective, parce qu'il fit défiler par ses loges presque tout le canon français du XIX^e siècle — Berlioz, Gounod, Bizet, Massenet, Debussy — et parce qu'il fut le théâtre des plus retentissantes controverses de l'histoire musicale française, au premier rang desquelles l'affaire Ravel de 1905.

L'essentiel en quelques points

Concours de musique institué : 1803 (le Prix de Rome lui-même remonte à 1663).

Premier lauréat en musique : Albert Androt, 1803, avec la cantate *Alcyone*.

Tutelle : l'Académie des beaux-arts (Institut de France).

Épreuves : une fugue et un chœur (préliminaire), puis une cantate pour voix solistes et orchestre (finale).

Récompense : un séjour financé à la villa Médicis, à Rome (de trois à quatre ans).

Suppression : 1968, par André Malraux, après les événements de mai.

2 L'institution du concours de musique (1803)

Le prix est né de l'appareil culturel centralisateur de la monarchie, puis de l'Empire. Le concours d'origine, créé en 1663 sur l'initiative de Charles Le Brun et placé sous l'égide des académies royales, visait à envoyer à Rome les meilleurs peintres et sculpteurs, la Ville éternelle passant pour l'indispensable école d'achèvement de tout artiste. En 1666, Colbert fonda l'Académie de France à Rome pour les accueillir.

La musique ne fut intégrée à ce dispositif qu'au moment de sa refondation post-révolutionnaire. La Révolution avait balayé les académies royales ; l'Institut de France (créé en 1795) et son Académie des beaux-arts en héritèrent la tutelle. C'est dans ce même mouvement de réorganisation que furent créés les deux concours les plus récents : la composition musicale en 1803, la gravure en 1804. Le premier lauréat en musique, *Albert Androt*, fut couronné dès 1803 pour sa cantate *Alcyone*.

Au même moment, le siège romain du prix changeait. En 1801, Napoléon acquit la *villa Médicis* — la villa du XVI^e siècle dominant la place d'Espagne, ancienne résidence

du cardinal Ferdinand de Médicis — et y transféra en 1803 l'Académie de France, qui logeait jusque-là au palais Mancini. La villa et ses jardins, alors en mauvais état, durent être restaurés pour recevoir les lauréats. Dès lors, la villa Médicis *fut*, dans l'imaginaire commun, le Prix de Rome lui-même : pour un compositeur, « remporter Rome » signifiait y prendre pension.

3 Le déroulement du concours

Le Prix de Rome de musique était célèbre — et tristement célèbre — pour la sévérité et la rigidité de ses épreuves. Le principe en était simple : les candidats étaient séquestrés *en loge*, recevaient un texte imposé et devaient produire une œuvre conforme à un type prescrit, jugée par l'assemblée des académiciens.

3.1 Les deux épreuves

Le concours se déroulait en deux temps. L'*épreuve préliminaire* exigeait la composition d'une fugue et d'un chœur avec accompagnement d'orchestre sur un texte donné ; elle désignait un petit groupe de finalistes, le plus souvent cinq ou six. L'*épreuve finale* réunissait ces finalistes autour d'un même sujet imposé : une *cantate* — ou scène lyrique — pour voix solistes et orchestre, sur un livret tiré de l'histoire, de la mythologie, de la Bible ou d'un roman.

3.2 « En loge » : la séquestration

Le trait distinctif du concours était l'enfermement *en loge*. Les finalistes étaient consignés, plusieurs semaines durant, dans des cabines de travail individuelles (les *loges*) — du temps de Ravel, au château de Compiègne — isolés du monde extérieur et tenus de composer sans aide ni communication. Chacun mettait en musique le même texte, de sorte que le jury jugeât des seules différences de talent et de métier.

3.3 Le jugement

Les cantates achevées étaient ensuite exécutées devant la section de musique et l'assemblée des membres de l'Académie des beaux-arts, qui votaient pour décerner le *Premier Grand Prix*. Un *Deuxième Grand Prix*, voire un *Premier Second Grand Prix*, distinguait les suivants ; ces distinctions conféraient du prestige, mais non, en règle générale, le séjour financé. Le format récompensait la maîtrise aisée du métier de conservatoire — contrepoint, harmonie orthodoxe, ligne vocale élégante — et tendait à pénaliser l'originalité, tension qui devint la source des scandales les plus retentissants du prix.

3.4 La récompense : la villa Médicis

La récompense du lauréat était le séjour lui-même. Installé à Rome aux frais de l'État, le *pensionnaire* était tenu d'adresser régulièrement des œuvres — les *envois de Rome* — comme preuves de ses progrès : pièces nouvellement composées, exercices d'écriture, projets de plus grande envergure. Le système était paternaliste et exigeant, mais, pour un jeune musicien de condition modeste, il était transformateur : plusieurs années de composition subventionnée dans la capitale artistique de l'Europe, affranchies du souci de gagner sa vie, avec la quasi-garantie d'une carrière au retour.

4 Les lauréats

Les lauréats du concours de musique comptent une proportion frappante du canon français du XIX^e siècle. Le séjour à Rome lança ou consacra nombre de carrières majeures, même si certains des plus grands noms ne s’y illustrèrent qu’au prix de tentatives répétées — et si les compositeurs que l’histoire allait le plus retenir n’y furent pas toujours les mieux traités.

Quelques Premiers Grands Prix de musique

Albert Androt — 1803 (premier lauréat ; cantate *Alcyone*).

Hector Berlioz — 1830 (après quatre tentatives ; *La Mort de Sardanapale*).

Charles Gounod — 1839.

Georges Bizet — 1857.

Jules Massenet — 1863.

Claude Debussy — 1884 (cantate *L’Enfant prodigue*).

Gustave Charpentier — 1887.

Lili Boulanger — 1913 (première femme ; cantate *Faust et Hélène*).

Jacques Ibert — 1919.

Debussy offre un cas instructif : il remporta le prix en 1884, mais trouva la villa Médicis étouffante, supporta mal l’obligation de renvoyer des œuvres conventionnelles et écourta son séjour — un lauréat qui finit par incarner le même élan anti-académique que les vaincus célèbres.

5 Scandales et controverses

La réputation de controverse du Prix de Rome est sans doute la part la plus durable de son héritage. Parce que le prix faisait office de gardien des carrières, chaque décision contestée devenait un référendum sur le goût et la compétence de l’Académie — et le goût de l’Académie avait régulièrement une génération de retard sur celui des compositeurs appelés à compter le plus.

5.1 *Berlioz et les quatre tentatives*

Hector Berlioz fit de son combat avec le prix l’un des grands morceaux tragi-comiques de l’autobiographie musicale. Il concourut à plusieurs reprises à la fin des années 1820, repoussé chaque fois par un jury conservateur déconcerté par sa musique. Il l’emporta enfin en 1830 — l’année de la *Symphonie fantastique* — avec la cantate *La Mort de Sardanapale*. Ses *Mémoires* sont impitoyables sur les absurdités du concours : l’obligation de se faire entendre dans une réduction pour piano plutôt qu’à l’orchestre, la prime à la mélodie sûre et chantante, et l’incompréhension du jury devant toute ambition.

5.2 *L’affaire Ravel (1905)*

Le plus grand scandale de l’histoire du prix eut pour centre *Maurice Ravel*. Ravel concourut cinq fois pour le prix de musique, entre 1900 et 1905, sans jamais obtenir le premier prix. En 1905, il était déjà l’auteur de chefs-d’œuvre reconnus — le *Quatuor à cordes*, *Jeux d’eau*, *Shéhérazade* — et une figure de stature internationale croissante.

En 1905, lors de sa dernière tentative, Ravel fut éliminé dès l'épreuve *préliminaire* — sans même être admis en finale. On découvrit alors que tous les finalistes admis étaient élèves d'un même professeur influent du jury, Charles Lenepveu. L'apparence de favoritisme, jointe à l'absurdité d'écarter le compositeur français le plus en vue, provoqua un tollé public. La presse s'empara de l'affaire, qui mobilisa de grandes figures littéraires et musicales ; l'expression *l'affaire Ravel* entra dans la langue comme synonyme d'aveuglement académique.

Les conséquences furent institutionnelles et durables. Le scandale força une remise en cause au Conservatoire de Paris, dont nombre d'enseignants siégeaient aux jurys du Prix de Rome. Son directeur, *Théodore Dubois*, démissionna et fut remplacé par *Gabriel Fauré*, qui entreprit une vaste réforme modernisatrice de l'administration et de l'enseignement du Conservatoire. En un sens très réel, les échecs répétés de Ravel firent plus pour transformer les institutions musicales françaises que la victoire de la plupart des lauréats.

5.3 *Les sœurs Boulanger et la place des femmes*

Durant la majeure partie de son histoire, le concours fut, en pratique, une chasse gardée masculine. Les sœurs Boulanger en firent vaciller la barrière. En 1908, *Nadia Boulanger* — future pédagogue la plus influente du XX^e siècle — obtint un Deuxième Grand Prix avec sa cantate *La Sirène*, le meilleur classement jamais atteint par une femme jusque-là. Cinq ans plus tard, en 1913, sa sœur cadette *Lili Boulanger* devint la première femme à remporter le Premier Grand Prix de musique, avec la cantate *Faust et Hélène*. Âgée de dix-neuf ans, elle l'emporta presque à l'unanimité — selon les comptes rendus de l'époque, trente et un des trente-six votants de l'Académie des beaux-arts se prononcèrent pour elle — et surclassa nettement ses concurrents masculins. Son séjour à la villa Médicis fut écourté par le déclenchement de la Première Guerre mondiale.

Pourquoi le concours de musique fut si controversé

Le format récompensait exactement les qualités que prisait les jurys académiques — contrepoint aisé, harmonie orthodoxe, écriture vocale conventionnelle — et pénalisait structurellement l'originalité et l'audace harmonique. Aussi le prix humilia-t-il à plusieurs reprises les compositeurs que l'histoire allait consacrer (Berlioz, Ravel), tout en couronnant nombre d'oubliés. Le décalage entre le prestige du prix et son conservatisme esthétique fut, un siècle durant, le moteur du scandale.

6 La suppression du concours (1968)

L'ultime réforme fut la suppression. Au lendemain des bouleversements de mai 1968 et de leur revendication de renouveau culturel, *André Malraux* — ministre des Affaires culturelles sous de Gaulle — supprima le concours. L'Académie des beaux-arts et l'Institut de France perdirent la tutelle de la villa Médicis au profit du ministère de la Culture et de l'État. Une réorganisation de l'Académie de Rome, la même année, raccourcit le séjour mais doubla le nombre de pensionnaires, substituant au vieux concours à lauréat unique un programme de résidence plus large, fondé sur la candidature.

La villa Médicis abrite toujours l'Académie de France à Rome. Sous la direction du peintre *Balthus*, nommé par Malraux en 1961 et resté seize ans en poste, elle fut largement restaurée, dotée d'espaces d'exposition et ouverte au public. Mais le concours en loge, ses fugues imposées et ses cantates sur livret prescrit avaient vécu : l'idée qu'un compositeur dût mériter Rome en se pliant, claquemuré, au goût d'une académie, appartenait désormais au passé.

Note sur les sources et les dates. Ce document synthétise les principaux récits de référence consacrés au Prix de Rome de musique. L'histoire du concours, longue d'un siècle et demi, et ses réorganisations successives font que certaines dates, procédures de jury et catégories de prix varient d'une source à l'autre ; le récit d'ensemble présenté ici reflète le consensus de l'érudition.